

**REGIE DE RECETTES
- BIBLIOTHEQUE DE RAON L'ETAPE -
NOMINATION DES MANDATAIRES**

REGIE N°CAR 12

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges,

VU l'arrêté communautaire n° 11/2018 en date du 15 janvier 2018 qui institue une régie de recettes à bibliothèque de Raon l'Étape pour l'encaissement des abonnements de prêts de livres à domicile,

VU l'avis conforme du régisseur titulaire en date du 01 janvier 2019

VU l'avis conforme des mandataires suppléants en date du 01 janvier 2019

VU l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 08 janvier 2019

ARRETE

Article 1^{er} : Madame Mélanie EVE est nommé mandataire de la régie de recettes de la bibliothèque de Raon l'Étape pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de ladite régie, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

Article 2: Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code pénal.

Ils doivent les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie.

Article 3: Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n° 06.031 A.B.M. du 21 avril 2006.

Article 4: Le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération et dont ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges, au régisseur, au mandataire suppléant et au mandataire.

REÇU LE:

21 MARS 2019

**SOUS-PREFECTURE de
SAINT-DIÉ des VOSGES**

Saint-Dié-des-Vosges, le 08 janvier 2019

Le Président,



David VALENCE

Chaque signature est précédée de la mention manuscrite « Vu pour acceptation »

Madame Colette FAIVRE
Régisseur titulaire

Vu pour acceptation

Madame Mélanie EVE
Mandataire

Vu pour acceptation

Madame Laurence BONTEMS
Mandataire suppléant

arrêt maladie